

Demande d'adhésion à la Société coopérative *Autrement* en tant que coopérateur ou sympathisant

Devenir coopérateur, pourquoi ?

Être **coopérateur**, c'est participer et soutenir les activités de la Société coopérative *Autrement*. Ce sont les coopérateurs qui décident de la ligne, de l'utilisation du budget et de la gestion de l'Épicerie.

Vous souhaitez soutenir la coopérative sans pouvoir vous investir en tant que coopérateur ?

Être **sympathisant** vous permet d'assister comme spectateur aux assemblées générales et de soutenir financièrement la coopérative par une cotisation annuelle.

Le statut de coopérateur, ça signifie quoi?

- ✓ Au minimum, une part sociale unique de CHF 200.-
- ✓ 3h de travail bénévole par mois dans un des groupes de l'organigramme
- ✓ Un rabais de 10% sur ses achats à l'épicerie
- ✓ Un droit de vote à l'Assemblée générale
- ✓ La participation à des activités sympas de la coopérative
- ✓ La possibilité d'être membre du comité

Le statut de sympathisant, ça signifie quoi ?

- ✓ Une cotisation annuelle de CHF 50.-
- ✓ Le droit de participer à l'Assemblée générale avec voix consultative
- ✓ La participation à des activités sympas de la coopérative

Vous désirez devenir coopérateur ou sympathisant de la Société coopérative *Autrement* ?

Merci de remplir les informations suivantes :

Nom : _____ Prénom _____

Rue et n° : _____

Code postal : _____ Lieu : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Je souhaite devenir **coopérateur-trice** (min. une part sociale à CHF 200.-).

Nombre de parts désirées : _____

Je souhaite devenir **sympathisant -e** (CHF 50.-/an)

Je souhaite de plus amples informations, merci de me contacter.

Par ma signature, je confirme avoir pris connaissance des statuts de la Coopérative, du montant à verser pour acquérir la(les) part(s) sociale(s) ou la cotisation annuelle susmentionnée(s).

Lieu et date : _____

Signature : _____

À renvoyer à Société coopérative Autrement, Grand-Rue 130, 2720 Tramelan, info@epicerie-autrement.ch